

SÉANCE DU 13 FEVRIER 2018

L'an deux mille dix-huit le mardi 13 février à 19 heures 30 minutes, le Conseil Municipal dûment convoqué le 6 février 2018 s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de François DUMARS, Maire.

Présents : Mrs Jean-Claude BAGUET, Robert MABILLOTTE, Loïc TAPISSIER, Jean-François GOMEZ, Philippe PICQUE. Mmes Sophie FOUCAULT, Annick DUPONT, Pascaline HAMONIER, Isabelle DESHAYES, Sophie CHAUMEIL.

Excusés : Mr Frédéric LANGLOIS, Mr Patrick DELANDE, Mme Isabelle POSTEL.

Mme Sophie FOUCAULT est nommée secrétaire de séance.

MISS CANTON DE GRANDVILLIERS : Demande de subvention

Mr DUMARS donne lecture du courrier de Mme Elisabeth DELANDE, Présidente de l'Association de Miss Canton de Grandvilliers en date du 23 janvier 2018. Ce courrier précise que cette association a pour but d'élire une « Miss » sur le Canton de Grandvilliers, et d'accompagner les candidates aux élections départementales si elles rentrent dans les critères de sélection du Comité Miss Oise pour Miss France.

L'association « Miss Canton de Grandvilliers » doit faire face à des dépenses qui ne peuvent pas être couvertes par les cotisations des membres et les dons éventuels. Pour continuer cette action, l'Association « Miss Canton de Grandvilliers » sollicite le Conseil Municipal de Songeons pour une éventuelle subvention qui lui permettrait de financer le développement de son action.

La demande de subvention sera étudiée pour le budget 2018.

GROUPEMENT DE COMMANDE SYNDICAT D'ELECTRICITE DE L'OISE : Achat d'électricité et services associés

Le Syndicat d'Energie de l'Oise (SE60) a constitué un groupement de commandes d'achats d'électricité et de services associés dont il est le coordonnateur, par délibération en date du 28 juin 2017.

Ce groupe de commandes permet à ses membres non seulement d'effectuer plus efficacement les opérations de mise en concurrence et d'obtenir des meilleurs prix, mais également d'assurer une maîtrise de leur consommation d'énergie.

Une fois le marché attribué, chaque adhérent au groupement achète directement son électricité en fonction de ses besoins auprès des fournisseurs retenus, sur la base des prix négociés, durant toute la durée des marchés.

Afin de bénéficier des marchés résultant de cette procédure mutualisée pour les besoins de la commune, il est proposé d'adhérer au groupement de commandes du SE60.

Le Conseil Municipal décide d'adhérer au groupement d'achat d'électricité et de services associés coordonné par le SE60.

ETUDE DIAGNOSTIC GENERAL DE L'EGLISE SAINT MARTIN ET DE SA SACRISTIE : Demande de dérogation

Le Conseil Municipal avait sollicité une subvention du Conseil Départemental de l'Oise pour financer le coût de l'étude diagnostic de l'Eglise Saint Martin et pour l'aménagement de la sacristie. Le Conseil Départemental a accusé réception de notre demande et accorde une dérogation pour commencer l'étude sans toutefois accorder immédiatement la subvention. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de commencer l'étude sans attendre l'accord de subvention.

POINT SUR LE GRAVILLONNAGE

Ce point sera revu au prochain Conseil Municipal.

LOGEMENT A COTE DE LA BIBLIOTHEQUE : Nouveau locataire

Madame Sandrine ELOY a visité le studio, 3A place du Général de Gaulle, en vue de le louer.

Le Conseil Municipal accepte de louer ce studio à Madame Sandrine ELOY pour une durée de trois ans renouvelable à compter du **1^{er} février 2018** et moyennant un loyer de **trois cent cinquante euros** par mois avec un dépôt de garantie de trois cent cinquante euros et d'un garant (personne physique).

Par ailleurs, le Conseil Municipal à l'unanimité, donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire, pour signer les baux d'habitation des logements communaux, afin de simplifier la gestion de ces logements.

BATIMENT DANET DERRIERE LA SALLE DE L'ANCIENNE ECOLE DES GARCONS : Souhait de vendre

Suite au souhait de Monsieur DANET Jean-Louis de vendre sa grange située derrière la Place de la Halle cadastrée Section AB N°80 de 70m², le Conseil Municipal, à l'unanimité, propose le rachat de cette grange au prix de 5 000€ (cinq mille euros) compte tenu de l'état général du bâtiment.

AIRE DE CAMPING-CAR

Aux termes d'une délibération en date du 14 novembre 2017, le Conseil Municipal a accepté la convention de co-maîtrise d'ouvrage avec la Communauté de Communes de la Picardie Verte pour réaliser les travaux d'aménagement de l'aire de camping-cars à Songeons, rue des Sorbiers.

Monsieur Robert MABILLOTTE informe qu'après étude du marché et ouverture des plis par la commission consultative des M.A.P.A. de la C.C.P.V. - la Commune de Songeons étant représentée à cette commission -, la Société OISE TP a été retenue.

La part incombant à la commune concernant les travaux de réalisation des réseaux sur le domaine communal, s'élève à la somme de 17.492,70€ HT soit 20.991,24€ TTC.

La C.C.P.V. a également retenu l'installation d'une borne en inox avec une prise électrique de chez AIRE SERVICE pour une plus-value de 1.990€ HT à la charge de la C.C.P.V.

En outre la commune prendra en charge le coût du raccordement de cette borne (frais ENEDIS), non chiffré à ce jour.

Le Conseil Municipal inscrira la somme totale de 17.492,70€ HT soit 20.991,24€ TTC au budget primitif 2018, en y ajoutant le coût du raccordement (frais ENEDIS) à la charge de la commune. (Soit 10 voix pour et 1 voix contre).

QUESTIONS DIVERSES

La C.C.P.V. organise une soirée sur le « Jardinage » le Vendredi 2 Mars 2018 de 18h30 à 20h30 au Complexe Sportif et Culturel de Songeons.

La famille BAGUET remercie le Conseil Municipal des marques de sympathie reçues lors des obsèques de Madame Patrice BAGUET.

Vœux de Monsieur Philippe JACQUEMET à la Commune.

Le « DOMINO D'OR » aura lieu le Dimanche 25 février 2018 à partir de 14h30 à la Salle des Fêtes de Morvillers.

Monsieur DUMARS a participé, le 30 janvier 2018, à une réunion de Comité de Pilotage organisé par la C.C.P.V. sur l'étude des zones communautaires d'activités avec les bureaux d'études retenus. Il a insisté sur l'urgence à étudier l'organisation de la zone de Songeons.

Le Ciné Rural organise son « Festival du Cinéma » au mois d'avril 2018. La Commune de Songeons apportera son concours.

L'activité du Ciné Rural à Songeons s'élève à 23 séances de cinéma pour 1 054 spectateurs sur l'année 2017.

La C.C.P.V. organise des réunions publiques dans le cadre de l'élaboration de son Plan Local d'urbanisme Intercommunal en date du : Mardi 20 février 2018 à 14h30 Salle Polyvalente de Feuquières,
Mardi 20 février 2018 à 18h30 Salle des fêtes Louis Aragon de Formerie,
Mercredi 21 février 2018 à 14h30 Salle de fêtes de Marseille en Beauvaisis,
Mercredi 21 février 2018 à 18h30 Salle des fêtes de Crillon.

La Région Hauts-de-France, en partenariat avec la Fédération des Chasseurs de l'Oise et la Fédération Départementale de la Pêche, organise une opération de nettoyage de la nature – « Haut-de-France propres » qui aura lieu dans notre commune le samedi 17 mars le matin.

La Maison Familiale Rurale de Songeons nous a fait parvenir une documentation sur l'activité au sein de leur établissement.

Des incivilités relatives au stationnement aux abords de l'école sont relevées.

Madame Pascaline HAMONIER :

- Demande au Conseil Municipal s'il est possible d'améliorer l'éclairage au niveau du café pour sécuriser le passage protégé, rue du Maréchal de Boufflers et route de Morvillers.
- Signale à nouveau des trous devant le Centre de Contrôle Technique.

Monsieur Jean-François GOMEZ :

- Demande la réalisation d'un devis pour reprofiler la Place de la Halle et supprimer ainsi les flaques d'eau.
- Demande où en est l'aménagement de la voirie le long de la pharmacie. Le dossier a été déposé à l'UTD ; les préconisations sont attendues.

Monsieur Philippe PICQUE :

- Informe qu'il manque de l'éclairage route de Dieppe, au niveau du passage protégé de la M.F.R.
- Demande de modifier l'horaire de la cérémonie du 14 juillet 2018, en raison du passage du Tour de France. La cérémonie se déroulera donc à 9h00 et sera suivie du pot de l'amitié sous la Halle.

Monsieur Robert MABILLOTTE :

- Demande l'envoi d'un courrier aux propriétaires qui n'entretiennent pas leurs haies régulièrement.

Monsieur Loïc TAPISSIER :

- Remercie les agents communaux pour leur travail de déneigement.
- Informe que les implantations du parcours sportif sont faites. Les travaux pourront commencer lorsque les conditions météorologiques seront favorables.

Madame Isabelle DESHAYES :

- Demande qu'une réunion soit envisagée pour la préparation des orientations du budget 2018.

Madame Sophie FOUCAULT :

- Indique que la commission communication se réunira le 24 février 2018 à 10h à la bibliothèque.
- Effectue un point sur le parcours patrimoine.

Monsieur François DUMARS donne lecture de la lettre du Préfet en date du 25 janvier 2018 concernant la mobilisation de logements, au profit des bénéficiaires d'une protection internationale.

Après débat du Conseil Municipal (6 voix pour et 5 contre) une lettre sera adressée au Préfet de l'Oise pour signaler la vacance d'un logement HLM.

La séance est levée à 21 heures 37 minutes.

La prochaine séance aura lieu le mardi 13 mars 2018 à 19 h 30.